

PROTÉGER LES BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, INSCRITS ET CLASSÉS AUX MONUMENTS HISTORIQUES CONTRE LES INCENDIES

Cette formation propose de mettre en place des mesures de prévention pour améliorer la sécurité contre les risques d'incendie dans les bâtiments relevant du patrimoine, et notamment pour ceux relevant des Monuments Historiques (Inscrits ou classés).

Objectifs opérationnels

- Prendre en compte la spécificité des bâtiments existants relevant du patrimoine et le risque incendie
- Appliquer des mesures de prévention pour améliorer la protection et la sécurité incendie dans ces bâtiments

Public Concerné

- Propriétaires privés et publics, personnes morales ou physiques
- Gestionnaires de ces bâtiments
- Représentants de la DRAC
- Architectes
- Economistes
- Chargés d'affaires
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Contrôleurs techniques
- Intervenants des services techniques des collectivités territoriales

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Introduction

- Les bâtiments concernés d'intérêt patrimonial
- Historique des principaux incendies dans les bâtiments relevant du patrimoine et des Monuments Historiques
- Le risque d'incendie dans ces bâtiments
- Les origines et les causes d'incendie
- Vecteurs de propagation des flammes et des fumées
- Les conséquences bâtimentaires et économiques
- Les difficultés d'intervention des sapeurs-pompier

Principes d'amélioration de la sécurité incendie

- La prévention
- La protection
- La prévision
- Le plan d'intervention adapté pour les services de secours extérieurs
- Les plans de sauvegarde
- Les fiches réflexes

La mise en sécurité des bâtiments

- Le cadre réglementaire et les responsabilités
- L'analyse du risque incendie
- La sécurité des personnes
- La sécurité du bâti
- La sécurité des biens culturels
- La continuité d'activité
- La préservation de l'environnement

- L'adaptation graduée des mesures de prévention par rapport au risque du bâtiment
- Méthodologie
- Recours à la modélisation
- L'organisation de la sécurité incendie pendant l'exploitation
- Inventaire des solutions portant sur l'amélioration de la sécurité incendie
- Personnes ressources

Exemples de cas concrets de mise en sécurité des bâtiments relevant du patrimoine

- La reconstruction de la cathédrale de Notre Dame de Paris
- Retour d'expérience du formateur : Les travaux d'aménagement d'ERP dans des bâtiments classés Monuments Historiques

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exemples et d'études de cas et de partages d'expériences de terrain.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

Qualification Intervenant(e)s

L'intervenant est un formateur qualifié, ancien officier supérieur des sapeurs-pompiers professionnels qui était Chef de Groupement Prévention (ER), animateur des Commissions de sécurité, et expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF). A ce jour, il est responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com